

Aménagement est un des maîtres mots du langage et de la pratique forestière de puis des siècles (Chailland, 1769 ; Baudrillard, 1823 ; Huffel, 1926). Les sylviculteurs peuvent à juste titre revendiquer une situation d'antériorité, assumer une position de légitimité et affirmer une compétence qui leur est reconnue par une large majorité des connaisseurs de la chose forestière (Peyron, 1999). La richesse des réflexions, des publications, des définitions et des réalisations consacrées aux théories et aux pratiques d'aménagement par les forestiers, constitue un corpus d'une exceptionnelle ampleur, que les chercheurs historiens et géographes ont à peine abordé (Degron, 1999 ; Dupuy, 1997 ; Puyo, 1996). Pourtant, à y regarder de plus près, l'aménagement est aussi la pratique la plus largement partagée par tout un chacun. Elle est, depuis des siècles, fortement liée à des notions personnelles et individuelles. Par ailleurs, depuis la fin de la dernière guerre, le terme et les méthodes ont été récupérés par les spécialistes de la prospective, préoccupés d'aménagement du territoire (Couzon, 2001). Désormais, l'aménagement forestier peut difficilement se concevoir en dehors d'une large concertation et d'une forte adhésion d'une majorité d'acteurs qui, en l'espace d'un siècle, sont passés du statut de ruraux à celui de citoyens – ou néoruraux. Dans quel contexte est-il bénéfique de réviser les conceptions aménagistes ? Les temps de crise sont-ils plus favorables que les temps de calme pour réfléchir à des évolutions nécessaires ? Quelles leçons tirer d'expériences d'aménagement

réalisées hors du contexte classique de l'aménagement, à des échelles territoriales totalement contrastées, comme dans le méga massif forestier des Landes de Gascogne, au XIX^e siècle, ou dans les petits îlots boisés qui sont une des originalités des structures spatiales de la forêt française actuelle (Arnould *et al.*, 2002) ?

L'aménagement : une affaire de forestier ?

L'enseignement des définitions : marqueurs sémantiques de rupture ou de continuité ?

Aménager et *aménagement* sont des termes étroitement liés à l'objet forêt. Le Petit Robert ne s'y trompe point, il donne en sens premier, pour ces deux termes, l'entrée sylviculture :

« 1. Régler l'aménagement d'une forêt » pour *aménager* ;

« 2. Réglementation des coupes, de l'exploitation des forêts » pour *aménagement*.

À côté de ces deux définitions lapidaires et fortement réductrices, force est de constater la prolifération des définitions de l'aménagement proposées par les forestiers (Peyron, 1999 ; Parde, 1999). Tous les grands forestiers s'y sont risqués. Sans aller jusqu'à dire que trop de définition tue la définition, il est plus intéressant de constater que ces successions de sens, sur plusieurs siècles, constituent un

Contact

Paul Arnould
École normale
supérieure Lettres
et Sciences Humaines,
UMR 8505 CNRS/ENS
15, parvis René
Descartes
69 366 Lyon Cedex 07

riche matériau pour l'historien soucieux de repérer des structures et des ruptures sur une longue période. Effectuer un recensement exhaustif, caractériser les auteurs, préciser les contextes, repérer les modèles d'interprétation et d'explication à l'œuvre de façon explicite ou implicite et dresser une typologie de cette pléthore de définitions peut constituer un travail du plus haut intérêt pour suivre de façon fine les évolutions, les inflexions, les influences, les bifurcations et les enrichissements d'un concept incontournable.

Les premiers corpus à dépouiller concernent deux siècles d'articles parus dans la *Revue des Eaux et Forêts* devenue ensuite la *Revue Forestière Française*. Toutes les autres revues forestières constituent également un matériau de choix même s'il ne couvre qu'une période chronologique plus restreinte. Les cours professés à l'École forestière (Lorentz, Parade, Nanquette, Tassy, Broilliard...) sont également à interroger, de même que les ordonnances forestières, en ne se cantonnant pas à celle de 1669, le Code forestier de 1827, les écrits des grands écrivains forestiers, fondateurs de la science sylvicole (Réaumur, Buffon, Duhamel du Monceau, Varenne de Fénille, Dralet...), ainsi que les rapports commandés depuis plus d'un quart de siècle par les gouvernements successifs pour guider leur politique forestière.

Sans prétendre réaliser cet ambitieux programme, une première amorce de typologie fondée sur des critères simples peut être esquissée. Il est ainsi possible de repérer des définitions courtes et concises opposées à des définitions longues et nuancées, à la limite de l'alambiqué (Parde, 1999). Mais plus que ce clivage formel, l'important porte sur l'analyse de contenu. Il est incontestable que depuis une dizaine d'années la nature de la définition a profondément évolué. Longtemps essentiellement fondée sur les aspects techniques et économiques, elle est désormais soucieuse des notions à la mode, de gestion durable et de multifonctionnalité.

Représentatives des définitions que l'on pourrait qualifier de première génération nous proposons trois exemples qui caractérisent la vision principalement économique et utilitaire qui a longtemps prévalu en matière d'aménagement :

Schématiquement, l'aménagement organise la forêt dans l'espace et prévoit dans le temps les dates et l'importance des coupes (Huchon, 1975).

Il faut donc l'aménager pour y régulariser, dans l'espace et dans le temps les prélèvements (Mormiche, 1984).

Aménagement : ensemble des opérations aboutissant à l'établissement d'un règlement d'exploitation. Ce règlement précise la nature, le lieu et la qualité des coupes (Corvol, 1987).

Les maîtres mots de cette longue période sont sans conteste le triptyque : **temps, espace, coupe**. Cette omniprésence est confirmée par les travaux des ingénieurs forestiers soucieux d'histoire (Peyron, 1999 ; Parde, 1999). Ces définitions sont tout à la fois ouvertement utilitaristes, mais en même temps résolument modernes, par la volonté de penser simultanément l'aménagement en termes spatio-temporels, pour gérer une ressource dont l'espérance de vie, le pas de reconstitution est à une échelle de temps long ou semi-long pour les arbres de futaie, fort différent des rythmes de récoltes des produits des champs voisins.

Au début de la décennie 1970-1980 les conceptions vont se modifier sensiblement.

Aménager une forêt c'est décider ce que l'on veut en faire, compte tenu de ce que l'on peut y faire et en déduire ce que l'on doit y faire. Cette définition brève, due à Louis Bourgenot, en 1970, mêle, de façon étonnante, volontarisme, possibilisme et dirigisme, trois conceptions lourdes de significations et de présupposés. Cette triple référence indique bien la richesse des registres de type philosophique à l'œuvre derrière un acte que certains tentent de réduire à une simple opération technique. Elle nous semble annoncer un changement de cap vers l'élargissement et l'enrichissement de la notion d'aménagement.

À la fin du siècle le virage est pris.

Aménagement au sens forestier, étude et document sur lesquels s'appuie la gestion durable d'une forêt dans le cadre de la politique forestière nationale. À partir d'une analyse du milieu naturel et du contexte économique et social, l'aménagement forestier fixe les objectifs à long et moyen terme de la gestion sylvicole. Il détermine l'ensemble des interventions souhaitables pendant une durée de 10 à 30 ans, à l'issue de laquelle il fera place à un nouvel aménagement forestier : on parle alors de révision de l'aménagement. Cette longue caractérisation, tout en nuances et s'efforçant de couvrir tout le champ des implications de l'aménagement, est proposée par Robin Degron, en 1999, dans sa thèse consacrée aux conversions forestières, étape particulièrement significative dans la longue histoire des conceptions aménagistes.

La même définition, à quelques variantes près, est donnée par Frédéric Mortier, en 2001, dans le manuel qu'il coordonne pour envisager les modalités de la reconstitution des forêts après les tempêtes de décembre 1999 : *Étude et document sur lesquels s'appuie la gestion durable d'une forêt à partir d'analyses du milieu naturel et du contexte économique et social, l'aménagement forestier fixe les objectifs et détermine l'ensemble des interventions souhaitables (coupes, travaux...) pendant une durée de 10 à 25 ans.*

L'étroite parenté de ces deux définitions de l'aménagement, que l'on retrouve formulé de façon voisine, dans les deux articles qui introduisent et concluent le numéro spécial de la *Revue Forestière Française* (Peyron, 1999 ; Barthod, 1999), caractérise bien l'état actuel, ouvert et nuancé, des conceptions aménagistes des forestiers d'état les plus attentifs aux nouveaux enjeux économiques et sociaux, mais aussi écologiques, qui interpellent les aménageurs.

L'aménagement à la croisée des systèmes (figure 1, p. 12)

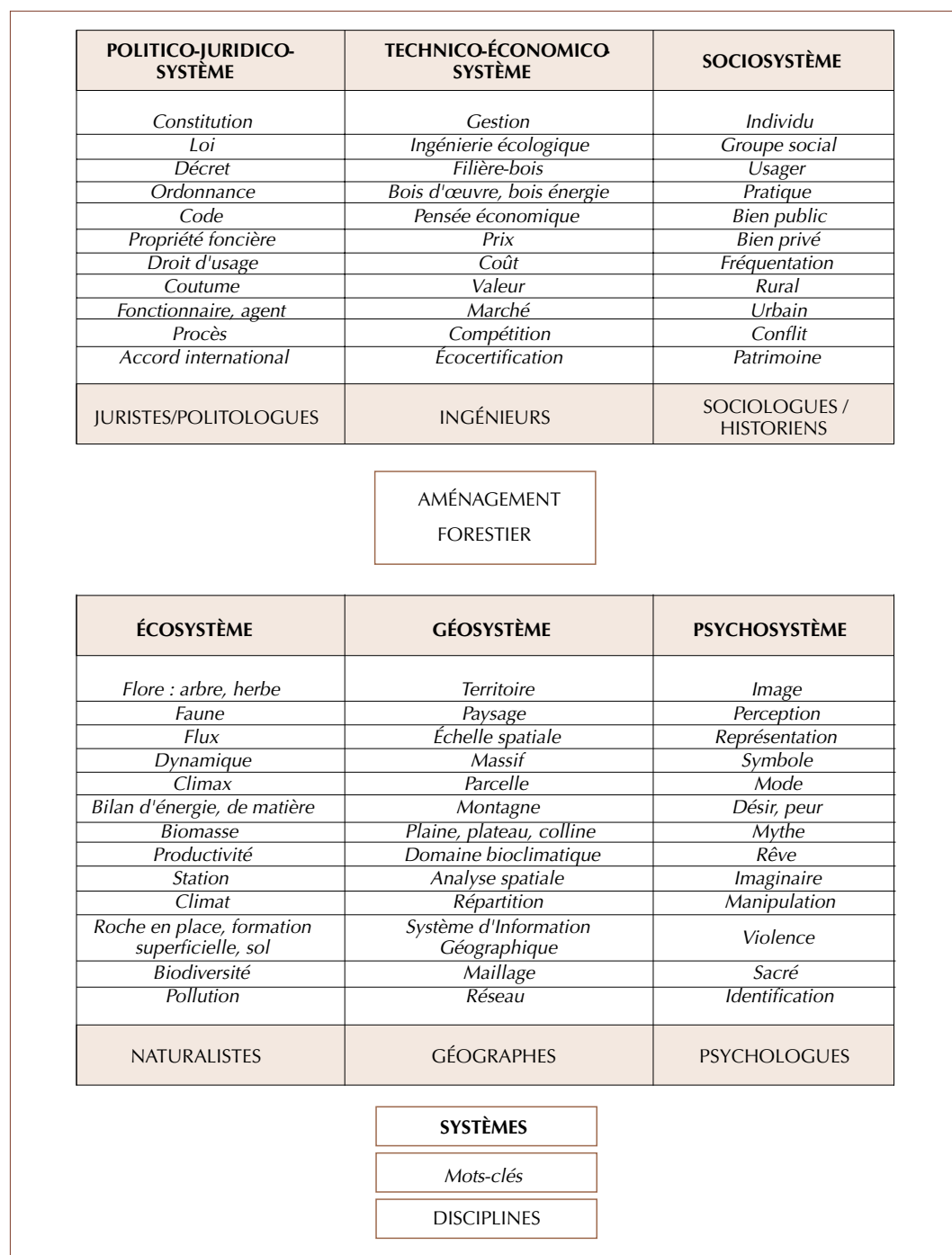
La rupture conceptuelle repérée entre les définitions du milieu du XX^e siècle et celles des années 1990-2000 ne peut être attribuée, de façon simple, à une crise environnementale clairement identifiée. Il faut plutôt faire appel à une prise de conscience, progressivement affirmée, de l'importance cruciale des questions d'environnement dans l'aménagement.

Pour bien comprendre les modifications dans les conceptions aménagistes, au fil de l'histoire, il importe de prendre en compte l'extrême richesse de la notion, son appropriation ou son rejet par différents types d'acteurs, son ancienneté plurimillénaire, son caractère tant individuel que collectif et son application à des territoires de tailles très différentes. Pour mieux réfléchir sur le passé et le devenir des aménagements il est aussi nécessaire de bien situer l'objet forestier à la croisée de plusieurs systèmes clairement identifiés et de débrouiller leurs histoires enchevêtrées.

En premier lieu la forêt est un **écosystème**. Les forestiers et les aménageurs n'y ont vu longtemps qu'une collection d'arbres et d'arbustes à vocation utilitaire : chauffage, bois d'œuvre ou d'industrie, ou encore territoire, réserve de chasse. Les maîtres mots de l'aménagement sont alors : peuplements, traitements, régime des coupes, durée des révolutions, plan de chasse... Depuis le XIX^e siècle, les

naturalistes ont progressivement élargi cette vision floristique et faunistique tronquée et trop focalisée sur les plus grands arbres et les plus gros animaux. Les substrats et les sols forestiers sont de plus en plus finement analysés. Les concepts de biocénose et de biotope, constituants essentiels de l'écosystème s'appliquent particulièrement bien en milieu forestier. Il en est de même pour l'économie de l'eau, interception, égouttement, écoulement, percolation, ruissellement, érosion... Les flux et les bilans énergétiques du carbone, de l'azote, des radiations, les successions végétales, les pyramides écologiques, les biomasses, les productivités... constituent autant de thèmes de recherche progressivement affirmés. Curieusement, le vent, le plus rapide de tous les fluides, n'a guère suscité de travaux. La double tempête de décembre 1999 est venue rappeler le manque criant de données sur ce météore aux effets particulièrement dévastateur. Actuellement la biodiversité est devenue une préoccupation majeure des aménageurs, fédérant des recherches à forte connotation naturaliste. L'histoire de la percée des conceptions, des méthodes, des études et des mesures écosystémiques dans les analyses préalables aux aménagements est à peine esquissée (Barthod, 1999 ; Dupuy, 1997 ; Puyo, 1996). Pourtant les débats portant sur les « exotiques », les peupliers, les résineux, le patrimoine naturel, les espèces menacées, la mise en place de la directive Habitat et la création du réseau Natura 2000, l'écocertification, sont de bons révélateurs des enjeux et des conflits qui traversent la nébuleuse forestière.

En réaction contre une vision de l'écosystème « sans lieu et sans histoire » (Blandin, Bergandi, 2000), la forêt a été définie par les géographes et les historiens comme un **géosystème** ou mieux comme un **sylvosystème** (Houzard, 1988). Dans ce contexte les notions d'assiette spatiale des unités forestières, de l'îlot boisé ou de la forêt linéaire aux massifs forestiers géants, tel l'immense *pignada* landais, tout comme les concepts de paysage et de territoire, sont essentiels. Quels sont les moments forts dans l'histoire des sylvosystèmes qui entraînent des remises en cause des options d'aménagement : les tendances lentes et lourdes comme l'exode rural, la progressive domination du modèle urbain ; le triomphe du capitalisme et de l'économie libérale, la mondialisation sont-ils décisifs ou les événements politiques brefs et brutaux tels la Révolution française, l'avènement du Second Empire ; les guerres de 1970, 1914-1918, 1939-1945 tiennent-ils une place éminente ?



► Figure 1 – L'aménagement forestier à la croisée des systèmes.

La forêt est aussi un **politicsystème** encadré par des coutumes, des ordonnances, des codes, des décrets dont les héritages interfèrent avec le nouvel arsenal législatif national et surtout européen. Les évolutions y sont lentes et traduisent la grande inertie des constructions juridiques.

Sociologues et économistes décortiquent la forêt comme un **sociosystème**, géré par des individus dont les histoires de vie sont signifiantes et structurées par des rivalités de groupes sociaux qui cherchent à contrôler le territoire forestier. Ils en font une lecture en termes d'usages pour l'Ancien

Régime, de pratiques pour la période actuelle, d'enjeux et de conflits à toutes les époques.

La forêt est enfin un véritable **psychosystème**. Elle est perçue, représentée par des images constituant un riche corpus, idéalisée, symbolisée pour son tout ou sa partie, l'arbre, voire la feuille, le fruit ou la racine, imaginée, rêvée, détestée, mise en musique... objet de mythes, de légendes, de faits de pub et de modes et de discours qui sont autant de sujets de recherche à peine esquissés.

Identifier ces multiples systèmes imbriqués et interactifs n'est pas suffisant. Il faut débrouiller l'écheveau compliqué de leurs histoires respectives. Si l'histoire de l'écologie forestière (Acot, 1988 ; Drouin, 1991 ; Deléage, 1991) et celle des géosystèmes (Rougerie et Beroutchachvili, 1991) commence à être bien balisée, celle des politico-systèmes, des sociosystèmes et plus encore des psychosystèmes est encore embryonnaire. Une des difficultés de la recherche historique consiste à articuler ces histoires en parallèle.

Une première hypothèse que nous formulons postule que longtemps l'aménagement a fonctionné sous la domination de deux sphères : la politique et la technico-économique, les autres systèmes s'ajustant aux décisions et aux logiques impulsées par les ingénieurs et le législateur. Actuellement, le sociosystème et le psychosystème semblent tenir une place de plus en plus déterminante. Comment repérer les acteurs nouveaux, leurs demandes, leurs espoirs, leurs envies, leurs fantasmes, et analyser ces données difficilement quantifiables dans la démarche d'analyse et de diagnostic de l'aménagement, puis les intégrer dans le document de gestion. L'enjeu est de taille. Là où les solutions ne sont pas évidentes. Parvenir à intégrer ces différentes sphères doit permettre de faire vivre la notion de débat public, d'inventer des formes de gestion participative et de réfléchir au rôle des comités d'usagers.

De l'aménagement forestier à l'aménagement du territoire

Longtemps, l'aménagement forestier a fonctionné en vase clos, monopolisé par le corps des ingénieurs des Eaux et Forêts. Dans ce contexte de relatif « enfermement » la forêt retrouve son sens étymologique de territoire *foris*, c'est-à-dire « hors de l'enclos », à part, relativement isolé, au statut territorial exceptionnel, hors du champ des deux autres grands types d'utilisation du sol, le rural et l'urbain. Symptomatique de cette sorte d'exclu-

sion est le fait que la Datar dans ses commissions de réflexion sur l'espace rural a complètement occulté le sujet forêt. Les nouveaux enjeux de l'aménagement forestier consistent à ne plus faire de l'objet forêt un ensemble en marge des autres territoires, à accepter de le considérer comme un espace de conflits et de fantasmes et à reconnaître les aspirations contradictoires d'une société de citadins.

Cette réintégration de la forêt au cœur du débat social s'est faite progressivement depuis la fin de la dernière guerre mondiale, à la faveur d'une série d'éléments de type factuel et de modifications d'ordre structurel.

Dresser la liste des événements d'ordre juridique, économique, social, politique, symbolique... qui rythment la réintégration de la forêt dans un contexte de dimension nationale, de la création du Fonds forestier national (FFN), en 1946, à la dernière loi forestière, en 2001, en passant par l'émergence des réflexions sur le paysage, la biodiversité, le développement durable, la multifonctionnalité, l'écocertification, permet de réfléchir sur le poids respectif des déterminants extérieurs sur l'évolution des conceptions et des pratiques aménagistes.

Sur un plan structurel ces inflexions s'inscrivent dans le cadre d'une progressive émergence des questions de prospective, de planification et d'aménagement du territoire. Ces nouvelles orientations sont rythmées par la publication du fameux livre de Jean-François Gravier *Paris et le désert français*, ouvrage emblématique de la période d'amorce de ce courant de réflexion et par la création de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar).

Un ouvrage de synthèse, coordonné par un écologue (Lamotte, 1985) traduit bien les nouvelles inspirations de l'aménagement du territoire qui n'est plus la chasse gardée d'une catégorie d'experts. La participation d'un géographe, d'un sociologue, d'un phyto-écologue, d'un géomorphologue, d'un pédologue, manifeste cette volonté d'ouvrir le champ des disciplines scientifiques pouvant intervenir dans les questions d'aménagement. La définition proposée par Maxime Lamotte de l'aménagement, dans le chapitre introductif, confirme ce souci d'élargissement du concept *Transformation par l'homme d'un système – étendue de terrain, unité de production, ensemble complexe quelconque – en vue d'une utilisation plus rationnelle et plus efficace*.

Ces évolutions se situent également dans le contexte d'une modification majeure des rapports quantitatifs entre population rurale et urbaine. Quelques chiffres clés permettent de prendre la mesure de ce mouvement de fond qui affecte la société française. Au milieu du XVIII^e siècle, pour une population totale de 24,6 millions d'habitants le taux d'urbanisation est de 14 %. Près d'un siècle plus tard (1840) les chiffres respectifs sont passés à 36,6 millions et 25 %. À la veille de la dernière guerre mondiale la population française compte 41,5 millions de personnes, et un taux d'urbains de 52 %. En 1990, sur 56,6 millions de Français, 74 % vivent en agglomération (42 millions) et 90 % en zone urbaine (51 millions), suivant deux définitions de l'Insee visant à mieux appréhender les nouvelles réalités de la structure des organismes urbains français. Dorénavant l'aménagement forestier ne se fait plus en référence à une forêt paysanne de proximité, mais en fonction des perceptions, des représentations et des actions d'un monde d'urbains de plus en plus coupés de leurs racines rurales. Mais vouloir résumer une grande part des conflits actuels à des différences de perception de la forêt entre des **ruraux**, gardiens des savoirs issus d'usages millénaires et des **urbains** coupés de leurs racines et ignares pour tout ce qui concerne les campagnes correspond à une vision caricaturale des réalités sociales qu'il importe de dépasser et de nuancer.

L'aménagement est désormais l'affaire de toute la société. Mais est-ce bien une nouveauté ?

Tous aménageurs ?

De l'aménagement du foyer à l'aménagement du territoire : des millénaires d'aménagement

En fait les forestiers ne sont plus et n'ont jamais été les seuls à se référer au concept d'aménagement. L'acte d'aménagement est intimement lié à la vie quotidienne de tous les individus. La racine latine d'aménagement, du latin *manere*, qui évoque la maison, le manoir, tout comme les termes forgés sur la même racine comme emménager, déménager illustrent bien l'ancrage de la notion du côté de l'habitation, du ménage, de l'action de mettre de l'ordre.

Il est ainsi possible, de manière caricaturale et provocatrice, de faire débiter les premiers aménagements forestiers à 500 000 ans B.P., avec le début de la maîtrise du feu, formidable outil de modification

des espaces forestiers. Ces paléo-aménagements ne s'appuient pas sur des documents écrits et privilégient un seul mode d'intervention lourde sur la forêt : la gestion par le feu. L'objectif majeur n'est pas le prélèvement de bois, mais la chasse. Quelle est la part de l'intentionnel et de l'aléatoire dans ces premiers actes de modification des couverts forestiers ? La réponse à cette question est du domaine des conjectures, mais les effets des populations de chasseurs-cueilleurs paléolithiques, aux faibles effectifs, 50 000 habitants dans le territoire de *La France d'avant la France* (Guilaine, 1980), ne sont pas négligeables, même s'ils restent relativement discrets. C'est le début d'une régulation dans l'espace et dans le temps des écosystèmes forestiers.

La démarche aménagiste change radicalement d'ampleur et de logique avec la « révolution néolithique ». Les premiers paysans, cultivateurs et éleveurs, s'ils défrichent les « forêts renaissantes » (Defontaine, 1969) sur le territoire français, après la grande glaciation du Würm, sont forcément soucieux de préserver le capital boisé. Les nouvelles sociétés rurales n'ont plus simplement besoin de bois comme source d'énergie et de chauffage et d'espace forestier pour y pratiquer des activités de chasse. Il leur faut disposer aussi de vastes territoires pour y implanter champs et prés, cultures et troupeaux. Cet espace sera disputé essentiellement à la forêt. Premiers champs gagnés sur la forêt, maisons à ossature de bois et à courte durée d'existence, développement d'une véritable industrie de la céramique (dite cardiale, en Méditerranée et rubanée dans la France du Nord), toutes ces activités supposent une utilisation de la forêt à des fins domestiques. La forêt nourricière nécessite une gestion fine pour assurer les multiples besoins des agriculteurs (Mormiche, 1984 ; Larrère et Nougarede, 1993).

Depuis des millénaires la contradiction fondamentale est posée : pour étendre ses cultures et son élevage, le paysan doit empiéter sur la forêt, mais pour assurer sa réserve de bois d'œuvre et de chauffage, il lui faut aussi la préserver et la gérer. Le rapport ambigu entre nécessité de destruction et volonté de protection des forêts, en place en Europe depuis plus de six millénaires, débouche nécessairement sur des stratégies d'aménagement.

L'empreinte gestionnaire sur les forêts, des Gaulois puis des Romains, s'inscrit dans une perspective européenne, à l'échelle de la domination impériale romaine. Les écrits sur la forêt et l'aménagement se multiplient, de *La guerre des Gaules* de

César, aux publications des historiens, agronomes et naturalistes latins. Les besoins connaissent un saut quantitatif impressionnant lié aux utilisations, militaires (marine et armée de terre...), industrielles et commerciales (fonderies, poteries, verreries...), et domestiques multiples (thermes publics et privés, utilisation médicinale...). Les aménagements forestiers se jouent alors à l'échelle locale mais aussi dans la perspective de stratégies d'approvisionnement de la ville géante, Rome et son million d'habitants, capitale de l'Empire.

Dans la même perspective de révision de certains lieux communs historiques, le rôle des ordres monastiques, longtemps accusés d'être les grands défricheurs des forêts durant le haut Moyen-Âge, doit être remis en perspective. Ils furent en fait les premiers managers des espaces forestiers (Arnould *et al.*, 1997). Représenté sur maintes enluminures de manuscrits, armé d'une hache et abattant gaillardement un arbre, le moine fut ainsi dans l'historiographie traditionnelle, le symbole des grands défrichements médiévaux. *Les moines n'ont évidemment pas détruit des forêts entières ; ils n'étaient pas assez nombreux, et par ailleurs beaucoup de donations stipulaient avec précision les limites du défrichement. Il n'est que de constater actuellement encore, l'existence de vastes massifs boisés aux alentours des monastères les plus puissants pour être sûr que, s'ils détruisaient une partie de la forêt, c'était pour mieux conserver le reste.* Cette mise en garde lumineuse de Michel Devèze, le fondateur de l'histoire forestière française, dans son préambule de *La vie de la forêt française au XVI^e siècle*, a été confirmée par les recherches ultérieures. Les Cisterciens notamment, loin d'être des massacreurs de forêt, ont sans doute joué un rôle pilote en matière de gestion des territoires forestiers.

Ces quelques exemples montrent, de façon claire, que l'aménagement forestier est l'héritier d'une histoire longue. Les ruptures ne correspondent que rarement à des crises politiques ou écologiques nettement identifiées. Elles se placent plutôt dans des contextes de volonté réformatrice et d'innovation créatrice.

Les territoires de l'aménagement : de la micro parcelle aux méga massifs

Si l'aménagement est une notion essentielle pour tenter de maîtriser un territoire ou une production et si la réalisation d'un document d'aménagement, plan ou carte, lui est intimement lié, force est de reconnaître que des aménagements importants

peuvent se faire sans conception d'ensemble. Une succession de décisions individuelles peut aboutir à des résultats impressionnants, en matière de biodiversité en particulier, peu conformes aux visions trop simplistes qui pensent que l'aménagement programmé est la seule voie possible pour gérer les territoires.

Le cas landais constitue l'exemple le plus démonstratif d'un méga-aménagement d'une remarquable uniformité (Arnould, 1999 ; Arnould *et al.*, 2002). L'aménagement des Landes de Gascogne est une des plus spectaculaires transformations paysagères couplée à un changement fondamental d'utilisation du sol, réalisé au XIX^e siècle, dans un milieu de marges écologiques que certains ingénieurs ou poètes n'hésitaient pas à qualifier, de façon excessive mais imagée, de « Sahara français » (Nougarède, 1995). Cette gigantesque opération d'aménagement, effectuée sans véritable plan d'aménagement d'ensemble, aboutit à la création d'une forêt artificielle, la plus vaste d'Europe, remarquable d'homogénéité. Derrière l'uniformité apparente de l'aménagement landais se cachent de multiples oppositions et contradictions. La forêt littorale de protection, au statut de forêt domaniale, de production, aux mains des propriétaires privés et des communes. Il aura fallu la réunion d'une conjonction de facteurs favorables et complémentaires pour aboutir à cet étonnant résultat :

- un milieu écologique aux contraintes fortes, acidité et hydromorphie notamment et aux densités de populations faibles, fournissant un alibi commode pour des interventions spectaculaires ;
- l'action énergique d'ingénieurs passionnés, jouant le rôle de « leaders » charismatiques, tels Brémontier sur le littoral et Chambrelent pour penser le subtil réseau de drainage des « crastes » ;
- une volonté politique forte, de la part d'un pouvoir politique autoritaire, symbolisé par Napoléon III ;
- une législation adaptée : la loi de 1857 sur l'assainissement des landes, pour permettre et même imposer les grands travaux de drainage, préalable nécessaire à l'implantation de la forêt de pins maritimes ;
- des intérêts économiques puissants, conjuguant les besoins en produits standardisés des grandes infrastructures de transports des hommes, de l'énergie et des communications et des industries minières et chimiques naissantes (traverses de

chemin de fer, poteaux électriques et téléphoniques, étais de mines...), pour assurer des débouchés concurrentiels et complémentaires au bois de pin et à la résine ;

– un consensus social de la part des bourgeoisies urbaines bordelaises et landaise que ne pouvaient troubler les figures de la contestation représentées par la trilogie du berger, du résinier et du chasseur (d'Antin de Vaillac, 2001) ;

– un imaginaire fort, entretenu par les romans et les guides touristiques et magnifiquement résumé par Julien Gracq dans *Lettrines*.

C'est cette convergence de force et d'intérêts qui explique la réussite de cette opération d'aménagement, hors normes en regard des critères classiques mis en avant par les forestiers.

Les îlots boisés du Gâtinais en terre de grande culture traduisent, à l'inverse, la multiplicité des initiatives individuelles d'aménagement, sur des micro-espaces, véritables mouchoirs de poche, aboutissant à maintenir ou à créer une étonnante biodiversité, liée à l'effet-lisière, l'effet-clairière, l'effet introduction d'espèces, l'effet diversité des usages et des pratiques. À soixante kilomètres au sud-est de Paris, le bois Boucherot, à mi-chemin entre les grandes forêts domaniales de Fontainebleau (20 000 ha) et d'Orléans (35 000 ha), couvre moins de 50 hectares. Issu d'une grande propriété nobiliaire il a été partagé en 9 lots en l'an X. À la suite des partages successoraux successifs qui l'ont affecté durant tout le XIX^e siècle et le XX^e siècle, il est partagé désormais entre 131 propriétaires, d'après le cadastre de 1991 et 289 parcelles. Le plus grand possède une parcelle dépassant de peu l'hectare (1 ha 23 a 50 ca). Le plus petit règne sur 21 m². Ces micropropriétaires sont représentatifs de l'énorme masse des millions de possesseurs de forêts de moins de 1 ha, soit 2 360 000 personnes en France. Ils résident encore parfois dans deux villages situés à proximité du bois (42,5 % de la superficie et 40 % des parcelles), mais la majeure partie d'entre eux habitent au mieux dans le département mais aussi partout en France et même à l'étranger. Ces petits propriétaires sont particulièrement âgés : les plus vieux approchent des cent ans, le plus jeune a déjà trente ans. Mais plus que ces données relativement classiques pour une multitude de petits îlots boisés, c'est la richesse floristique de ce bois qui est tout à fait étonnante. Sur un territoire grand comme deux parcelles de la forêt de Fontainebleau, on trouve près de 50 espèces ligneuses et 142 espèces végétales de la flore

forestière française des plaines et des collines, soit le quart de la flore forestière inventoriée dans la flore de Jean-Claude Rameau *et al.* Cette biodiversité incontestable est tout à fait étonnante pour un bois situé en terrain plat, sur un substrat relativement simple de calcaire, saupoudré d'un faible voile de limons, où dominent les sols calcicoles et marqué par l'absence de milieux hydromorphes. Cette relative uniformité du milieu ne semble guère favorable à une grande diversité floristique. Peut-on formuler l'hypothèse que cette exceptionnelle richesse est due tout à la fois à l'ancienneté du bois, à la diversité des pratiques liées à une structure foncière émiétée et à des choix d'aménagements issus d'initiatives individuelles non coordonnées ?

Ces deux exemples de méga et de micro-aménagements, sans analyse, sans diagnostic, sans document de référence, prouvent que les chemins de l'aménagement peuvent emprunter des trajectoires apparemment hors normes. Ces expériences, en apparence contradictoires, reflètent toujours le jeu subtil des histoires imbriquées des différents systèmes que nous pensons nécessaire de bien identifier pour comprendre la coexistence, sur le même territoire national, de logiques d'aménagement radicalement différentes.

Les ingrédients nécessaires pour la réussite d'un aménagement

À partir de ce rapide survol historique et spatial, il est possible de proposer un certain nombre de conditions à réunir pour élaborer un aménagement durable à l'échelle globale d'un massif forestier :

- une claire conscience et une bonne compréhension de l'interaction de tous les systèmes ;
- un souci de bonne gestion de la ressource bois, eau, sol ;
- une ou des théories de références fournissant un cadre conceptuel pour l'action ;
- une législation souple et évolutive, point trop contraignant ;
- des leaders efficaces et si possible charismatiques ;
- des techniques appropriées et des ingénieurs et techniciens qualifiés et motivés ;
- des intérêts économiques évalués et respectés ;
- une large adhésion sociale fondée sur une communication ouverte ;
- un imaginaire fort faisant appel à des valeurs et des symboles universels.

La réunion de l'ensemble de ces conditions constitue l'amorce d'un cahier des charges idéal pour la réussite d'un aménagement forestier.

Le diagnostic territorial qui est la pierre angulaire de l'aménagement doit éviter certains écueils tels :

- la linéarité du raisonnement aboutissant au piège d'un déterminisme, certes souvent présent, mais parfois simpliste et réducteur ;
- les pesanteurs des certitudes implicites liées à l'adhésion à un modèle forestier sous-jacent plus ou moins clairement formulé ;
- la faiblesse des représentations spatiales et le nécessaire recours à de multiples « jeux de cartes » où le SIG n'est pas forcément l'instrument miracle malgré son apparent caractère de modernité.

Il doit en revanche s'appuyer sur :

- l'appropriation par les acteurs, ce qui suppose une culture de la négociation et une reconnaissance du caractère fécond des conflits ;
- la mise au point d'indicateurs de suivi, couplant de façon harmonieuse des repères robustes des tendances évolutives lourdes, mais souvent peu réactifs aux modifications fines et subtiles pour lesquelles il faut disposer d'indicateurs souples, légers, reflets des innovations, des modes éphémères ou des bifurcations subites mais durables ;
- l'identification « d'objets intermédiaires », tels oiseaux, poissons, arbres, fleurs, outils, images... jouant le rôle de facilitateurs lors d'une négociation difficile en cassant des clivages stérilisateurs.

Conclusion : L'aménagement forestier, quelle histoire ?

Travailler sur l'histoire des aménagements forestiers impose de se démarquer d'un certain nombre d'attitudes, par trop répandues chez certains pseudo-historiens, sur la place et la conception de l'histoire :

- l'histoire ne peut être réduite à un simple alibi, encore moins se résumer à une sorte de hors-d'œuvre précédant le plat de résistance qui serait d'ordre

technico-économique, ou encore être considérée comme une figure imposée, *pensum* dont il faut se débarrasser avant de passer aux choses sérieuses ;

- le métier d'historien ne consiste pas à accumuler dates, faits et acteurs ou à simplement repérer des jalons et multiplier les citations. Cette démarche est certes un préalable nécessaire à tout travail historique mais elle n'est pas suffisante ;

– l'histoire ne peut fonctionner sur le mode hagiographique, glorifiant, sans regard critique, les travaux de la longue chaîne des forestiers, décrits comme travaillant avec un constant souci de préserver un patrimoine. Elle se doit de faire ressortir des structures, des ruptures, des contradictions, des enjeux, des conflits d'hommes et d'intérêts ;

– le travail d'historien doit fondamentalement s'appuyer sur des hypothèses que la recherche doit valider ou infirmer. Sur ce plan, les travaux de Roger Blais sur la conversion des taillis en futaies sont exemplaires (Blais, 1936). Son court et limpide essai propose une lecture interprétative de la grande querelle forestière du XIX^e siècle. Il fournit un modèle de recherche historique, appuyée sur une fine connaissance des données factuelles et conjoncturelles, mais réinterprétées en fonction d'une théorie dépassant les stricts enjeux de la sylviculture. La conversion implique le social (maîtres de forges et paysans), l'économique (révolution industrielle, substitution progressive du bois par la houille), le psychologique (romantisme opposé au classicisme), le géopolitique (rapports franco-allemands). Plus récemment le travail des sociologues Bernard Kalaora et Antoine Savoie dans l'ouvrage *La forêt pacifiée*, propose également une relecture de l'action aménagiste des forestiers en montagne à la fin du XIX^e siècle. Ils s'appuient sur une distinction entre forestiers d'État et forestiers libéraux, d'inspiration le playsienne, pour mieux situer la grande œuvre de Restauration des terrains de montagne (RTM) dans toutes ses composantes.

L'histoire et la mémoire des aménagements ne se résument pas à une vision nostalgique des actions des forestiers du temps jadis mais doivent permettre de mieux gérer les forêts du temps présent. □

Résumé

L'histoire des aménagements forestiers est interrogée d'un triple point de vue.

- 1) Si les forestiers ont une incontestable légitimité en matière d'aménagement, ils n'ont pas toujours été et ils ne sont plus les seuls à traiter de ces questions qui concernent de plus en plus d'acteurs.
- 2) Quand se font les révisions des conceptions aménagistes ? En période de crise ou en temps de calme ? Quel système joue un rôle moteur dans les logiques historiques des aménagements ?
- 3) Comment comprendre la réalisation d'aménagements forestiers hors du cadre classique des théories et des documents d'aménagement ?

Abstract

The history of forest planning is analysed from three points of view.

- 1) If it is true that foresters are rightfully in charge of forest planning, they have not always been and currently they are not the only ones who deal with issues which concern more and more stakeholders.
- 2) When are planning policies altered? Do changes happen in times of troubles or of quiet? When major changes do occur, is there a system which predominantly accounts for them ?
- 3) How is it possible to understand the fact that numerous alterations take place outside the frame of classical planning regulations and theories?

Bibliographie

- ACOT, P., 1998, *Histoire de l'écologie*, Presses Universitaires de France, Paris, 286 p.
- AGNOLETTI, M., 2001, Balancing Society and Environment: A Historical Approach to Forest Management Problems in Italy in the Last Fifty Years, *IUFRO*, n° 30, Vienne, p. 129.
- ARNOULD, P., HOTYAT, M., SIMON, L., 1997, *Les forêts d'Europe*, Paris, Nathan, 397 p.
- ARNOULD, P., 1999, Les forêts industrielles (Landes, Sologne) in *Les sources de l'histoire de l'environnement, le XIX^e siècle*, dir. A. Corvol, l'Harmattan, Paris, p. 3-9.
- ARNOULD, P., HOTYAT, M., SIMON, L., 2000, *Biodiversity and forest management: from biodiversity to geochronodiversity*, New York, Wallingford, IUFRO Research Series 3, edited by M. Agnoletti and S. Anderson, p. 229-241.
- ARNOULD, P., 2000, Les forêts entre nature et société, Paris, *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, p. 105-107.
- ARNOULD, P., MARTY, P., SIMON, L., 2002, *Deux siècles d'aménagement forestier : trois situations aux marges méridionales de la France*, ERIA, à paraître.
- BADRE, L., 1983, *Histoire de la forêt française*, Arthaud, Paris, 186 p.
- BARTHOD, C., 1999, L'aménagement dans la politique forestière française, *Revue Forestière Française*, numéro spécial 1999, p. 347-360.
- BARTHOD, C., 1996, La gestion durable des forêts tempérées : aux racines du débat international actuel, Nancy, *Revue Forestière Française*, numéro spécial 1996, p. 13-22.
- BAUDRILLART, J.-J., 1823, *Dictionnaire raisonné et historique des eaux et forêts*, Arthus Bertrand et Mme Huzard, t. 1, Paris, 816 p.
- BERTRAND, G., 1986, L'élément et le système, *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n° 3, p. 281-288.
- BERTRAND, C. et BERTRAND, G., 1997, Le géosystème : un espace-temps anthropisé, *Les temps de l'environnement*, Toulouse, p. 27-34.

- BIANCO, J.-L., 1998, La forêt, une chance pour la France, rapport au premier ministre, *Revue Forestière Française*, n° 6, p. 493-606.
- BIROT, Y., 1996, La recherche scientifique et la gestion durable des forêts : la contribution française, *Revue Forestière Française*, numéro spécial 1996, Nancy, p.155-168.
- BLAIS, R., 1936, *Une grande querelle forestière, la conversion*, PUF, Paris, 86 p.
- BLANDIN, P. et BERGANDI, D., 2000, À l'aube d'une nouvelle écologie, *La Recherche*, Paris, 332, p. 56-59.
- BOURGENOT, L., 1970, *Manuel pratique d'aménagement*, Office national des forêts, 2^e édition, Paris, 263 p.
- BURIDANT, J., 2002, Les aménagements cynégétiques en forêt dans les traités de chasse et d'économie rurale, XVI^e- XVIII^e siècle, Paris, Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine, *Cahiers d'Études*, n° 12, p. 33-40.
- CENTRE HISTORIQUE DES ARCHIVES NATIONALES, 1997, *Histoire de forêts, La forêt française du XII^e au XX^e siècle*, Adam Biro, Paris, 159 p.
- CHAILLAND, 1769, *Dictionnaire raisonné des eaux et forêts*, Paris, Ganeau et Knapen, t.1, 621 p., t. 2, 656 p.
- CORVOL, A., 1987, *L'homme aux bois, Histoire des relations de l'homme et de la forêt, XVII^e-XX^e*, Fayard, Paris, 585 p.
- COUZON, I., 2001, La figure de l'expert-géographe au miroir de la politique d'aménagement du territoire en France-(1942-1950) , in *Géographes en pratiques (1870-1945). Le terrain, le livre, la Cité*, dir. G. Baudelle, M.-V. Ozouf-Marignier, M.-C. Robic, p. 159-171.
- D'ANTIN de VAILAC, D., 2001, *L'invention des Landes,-Structures et idéologies dans les landes de Gascogne, XIX^e- XX^e siècle*, Bordeaux, thèse d'État, dir. J.-L. Martres, 507 p.
- DEFFONTAINES, P., 1969, *L'homme et la forêt*, Gallimard, Paris, 186 p.
- DEGRON, R., 1999, *Forêts, temps et sociétés, Les conversions forestières en Lorraine : bilan, contrastes, rythmes et ruptures*, Thèse de géographie, Université de Nancy 2, dir. J.-P. Husson, 404 p. + annexes.
- DELÉAGE, J.-P., 1991, *Histoire de l'écologie, Une science de l'homme et de la nature*, La Découverte, Paris, 330 p.
- DELORT, R., WALTER, F., 2001, *Histoire de l'environnement européen*, PUF, Paris, 352 p.
- DROUIN, J.-M., 1991, *Réinventer la nature, L'écologie et son histoire*, Desclée de Brouwer, Paris, 208 p.
- DUBOURDIEU, J., 1997, *Manuel d'aménagement forestier*, Office national des forêts, Lavoisier, Paris, 244 p.
- DUPUY, M., 1997, *La diffusion de l'écologie forestière en France et en Allemagne, 1880-1980*, Thèse d'histoire, Université Bordeaux III, dir. A.-M. Cocula, 714 p. + annexes.
- DUROURE, R., 1982, Propositions pour une politique globale forêt-bois, rapport au premier ministre, *Revue Forestière Française*, numéro spécial, Nancy, 115 p.
- GRAVIER, J.-F., 1947, *Paris et le désert français, Décentralisation, Équipement, Population*, Le Portulan, Paris.
- GUILAINE, J., 1980, *La France d'avant la France, Du néolithique à l'âge du fer*, Hachette, Paris, 295 p.
- HELLSTRÖM, E. et RYTLA, T., 1998, *Environmental Forest Conflicts in France and Sweden: Struggling between Local and International Pressures*, Joensu, European Forest Institut, Working Paper, 111 p.

- HELLSTRÖM, E., 2001, Conflicts Cultures: A Comparative View of Environmental Forest Conflicts in Selected European Countries and Regions of the USA, *Vienne, IUFRO*, n° 30, p. 9-20.
- HOUZARD, G., 1988, Sylvosystèmes et sylvofaciès, phytosociologie et foresterie, Berlin, Éd. J. Cramer, *Colloques Phytosociologiques*, vol. 14, p. 231-236.
- HUCHON, H., 1975, *Connaissance de la forêt*, La Maison Rustique, Paris, 4^e éd., 164 p.
- HUSSON, J.-P., 1995, *Les forêts françaises*, Presses Universitaires de Nancy, Nancy, 258 p.
- HUSSON, J.-P., 1994, L'aménagement des forêts domaniales de front de Haye et des Hauts de Mad, Paris, dans A. Corvol et J.-P. Amat (dir.) *Forêts et Guerre*, L'Harmattan, p. 197-213.
- JOLLIVET, M., dir., 1992, *Sciences de la nature, sciences de la société, les passeurs de frontières*, CNRS Éditions, Paris, 589 p.
- JOUVENEL, B. de, 1978, Vers la forêt du XXI^e siècle rapport au ministre de l'Agriculture, *Revue Forestière Française*, numéro spécial, Nancy, 152 p.
- KALAORA, B. et SAVOIE, A., 1986, *La forêt pacifiée, Sylviculture et sociologie au XIX^e siècle*, L'Harmattan, Paris, 134 p.
- KALAORA, B. et SAVOIE, A., 1991, Aménagement et ménagement : le cas de la politique forestière au XIX^e siècle, *Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, La Forêt*, Paris, p. 307-328.
- LAMOTTE, M., 1985, *Fondements rationnels de l'aménagement d'un territoire*, Masson, Paris, 175 p.
- LARDON, S., MAUREL, P., PIVETEAU, V., 2001, *Représentations spatiales et développement territorial*, Hermes Science Publication, Paris, 437 p.
- LARRÈRE, R., NOUGARÈDE, O., 1993, *Des hommes et des forêts*, Gallimard, « Découvertes », Paris, 128 p.
- LAROUSSINIE, O., BERGONZINI, J.-C., 1999, Pour une nouvelle définition de l'aménagement forestier en tant que discipline d'ingénieur, *Revue Forestière Française*, numéro spécial, p. 117-124.
- LIAGRE, J., 1999, L'aménagement des forêts « publiques » : point de vue d'un juriste, *Revue Forestière Française*, numéro spécial, p. 50-59.
- MORMICHE, A., 1984, La notion d'aménagement forestier, *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 55, fasc. 2, p. 129-140.
- NOUGARÈDE, O., 1995, *Discours sur la Grande Lande, Archéologie de la constitution et de la transmission d'un patrimoine d'écrits idéologiques sur la mise en valeur des Landes de Gascogne du XVIII^e au XX^e siècle ?*, INRA, Ivry, 288 p.
- PARDE, J., 1999, Des temps gallo-romains aux temps contemporains : premiers pas et progrès des aménagements, *Revue Forestière Française*, numéro spécial, p. 23-44.
- PINCHEMEL, P., 1985, Aspects géographiques de l'aménagement d'un territoire, in M. Lamotte, *Fondements rationnels de l'aménagement d'un territoire*, Masson, Paris, p. 8-33.
- PEYRON, J.-L., coord., 1999, L'Aménagement forestier, hier, aujourd'hui, demain, *Revue Forestière Française*, 350 p.
- PUYO, J.-Y., 1996, *Aménagement forestier et enjeux scientifiques en France de 1820 à 1940*, Thèse de géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, dir. V. Berdoulay, 601 p.
- ROUGERIE, G. et BEROUTCHACHVILI, N., 1991, *Géosystème et paysage*, Paris, Armand Colin, « collection U », 302 p.
- SÉBILLOTTE, M., dir., 1988, *Prospective : la forêt, sa filière et leurs liens au territoire*, INRA, Paris, t. 1 : Synthèse et scénarios, Répercussions pour la recherche, 257 p., t. 2 : Rapports des ateliers, 130 p.